

Conseil général du 21.09.2021

Désherbage routes communales

Lors du tour du Val Terbi, j'ai pu constater que sur certaines routes communales, des bandes d'herbes poussaient entre la bordure et la route. Ceci est notamment le cas sur la route d'accès à l'école de Montsevelier.

Ceci ne donne pas une bonne image de notre commune, surtout lors de manifestations.

Je comprends que la lutte contre ces herbes est devenue plus compliquée depuis l'interdiction d'utilisation des herbicides. Cependant des solutions existent.

Mes questions sont les suivantes :

- Sommes-nous équipés pour effectuer ce désherbage ?
- Existe-t-il un planning de désherbage des routes communales ?
- Si oui, est-il possible de l'adapter en fonction des manifestations prévues dans les différents villages ?

Merci au conseil communal pour ses réponses

Réponse du conseiller en charge :

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers généraux.

Comme vous l'avez-vous-même écrit Monsieur le conseiller, le temps des épandages d'herbicide est terminé que ce soit pour les rues communales ou cantonales. Ceci rend évidemment la lutte contre les herbes dites « folles » bien plus difficile. Le bienfait de ne plus utiliser ces produits chimiques n'est plus à démontrer. Une fauche annuelle est faite pour les bas-côtés des routes intercommunales.

Les rues des villages sont entretenues de manière à ne pas être envahies par les plantes mais les moyens sont des outils et de l'huile de coude. La balayeuse peut, dans une certaine limite, les arracher. Pour qu'elles disparaissent momentanément on peut aussi le faire avec une machine à eau chaude sous pression. Pour tenter de les brûler jusqu'à la racine il faut insister longuement. Ce système, que nous n'avons pas, a aussi des inconvénients dont celui d'élargir les fentes entre la route ou le trottoir et sa bordure et de favoriser les espaces par les quelles les plantes se ressèment.

Nos employés de voirie luttent contre ses plantes.. Mais je crois sincèrement que les temps où il n'y avait quasi plus de plantes entres les pavés ne reviendra pas. Je le vois dans beaucoup de communes, il faudra s'y habituer et cohabiter. En termes d'image de la commune, dans une certaine mesure où cela est contenu et que le regard des personnes changera dès lors que cela se voit partout, je ne la vois pas dégradée.

Alors non Monsieur le conseiller, il n'y a pas de planning de désherbage des bords de route mais une lutte au cas par cas suivant les ressources de nos voyers communaux qui ont bien entendu à cœur d'œuvrer pour une belle image de nos localités et spécialement lors d'événements. Le supplément de 0.5 EPT, s'il est accepté ce soir, permettra d'y ajouter des forces supplémentaires

Merci de votre écoute

Yvan Burri